

Communiqué de presse
Prix de l'électricité 2023

Hausse des tarifs de l'électricité, SIE subit les fluctuations du marché

Crissier, le 31.08.2022.

L'Europe doit actuellement faire face à de grandes incertitudes quant à l'approvisionnement de l'énergie et au risque de pénurie. Les prix de l'énergie ont subi d'importantes augmentations qui se répercutent sur le prix de l'électricité. En tant que gestionnaire du réseau de distribution (GRD) qui s'approvisionne sur le marché, SIE subit cette hausse de prix.

La flambée des prix de l'électricité sur les marchés européens provient de plusieurs causes : le conflit russo-ukrainien a des conséquences considérables sur les exportations de gaz, de pétrole et de charbon de la Russie vers l'Europe ; la canicule a asséché les rivières, les barrages et a imposé aux centrales nucléaires (refroidies à l'eau) de diminuer leur production ; de nombreux réacteurs français sont à l'arrêt pour des opérations de maintenance ; la guerre en Ukraine provoque l'arrêt de fourniture du gaz faisant exploser les prix du gaz et du charbon et laissant craindre des pénuries. Le prix sur le marché de l'électricité, longtemps stable, a été aujourd'hui multiplié par vingt. Les gestionnaires de réseau n'ont pas d'autre choix que de répercuter cette hausse sur les consommateurs. En tant que GRD qui s'approvisionne de bout en bout sur le marché, SIE est directement confronté à cette hausse massive des prix. La direction de SIE a cependant pris la décision d'atténuer la répercussion sur ses clients en 2023, en tablant sur une stabilisation du marché dès 2025.

Le développement régional se poursuit

Le rôle de GRD est également celui d'accompagner le développement de ses communes. SIE a fait de très importants investissements dans l'Ouest lausannois afin de financer le réseau électrique des nouveaux quartiers de la région ainsi que les infrastructures de transport. Les prochaines années resteront intenses avec l'arrivée d'une ligne de tram, de la ligne de bus BHNS, des nouveaux quartiers ainsi qu'avec le remplacement des compteurs traditionnels par des compteurs intelligents. Ces investissements se reportent sur les frais d'acheminement dont le niveau reste relativement stable. Les coûts d'achat d'énergie, dûs aux pertes électriques pour le transport du courant, influencent à la hausse les frais d'acheminement. En effet, cette énergie est aussi achetée par les GRD à un prix plus élevé sur le marché. Ceci impacte à la fois SIE et Swissgrid, responsable au niveau national, et provoque une hausse modérée de l'acheminement.

Appel aux économies d'énergie

La situation à laquelle est confrontée SIE s'observe au niveau national. Les entreprises qui produisent elles-mêmes sont moins impactées par les hausses de prix que celles qui doivent entièrement s'approvisionner sur le marché. À la suite des annonces de possible pénurie d'électricité, les autorités travaillent à des plans pour pallier le problème. Sur ordre de la Confédération, l'organisation OSTRAL sera activée en cas de pénurie d'électricité de longue durée. La réduction de la consommation aura toute son importance. Nous appelons nos clients à acquérir de nouveaux réflexes quotidiens afin de diminuer leur consommation et ainsi de limiter le risque de coupures et de faire un geste pour l'environnement.

À propos de SIE

SIE SA, société de plus de 80 collaborateurs, est le gestionnaire de réseau de distribution (GRD) acheminant annuellement plus de 350 millions de kilowattheures aux 50 000 habitants situés sur le territoire des quatre communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens et Renens. SIE est la référence de l'Ouest lausannois pour l'exploitation des réseaux électriques, pour le développement des prestations énergétiques ainsi que pour l'offre multimédia régionale, au travers de sa société sœur, TVT Services SA.

www.sie.ch

Voici deux cas illustrant les répercussions sur les tarifs :

- 1. Pour un ménage consommant 2 500 kWh/an :** la facture annuelle (TVA incl.) passera de CHF 679,60 à 1048,70 soit une augmentation de CHF 30,75/mois (+54,3 %) à 41,91 ct./kWh
- 2. Pour un commerce ou une entreprise consommant 30 000 kWh/an :** la facture annuelle (TVA incl.) passera de CHF 7 230,95 à 11 647,75 soit une augmentation de CHF 368,05/mois (+61,1 %) à 38,80 ct./kWh

Contact presse :

Christophe Bossel

Directeur

021 631 55 00, c.bossel@sie.ch